



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine  
Ce document n'a pas de valeur officielle.

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 17 JUIN 2021, 8 H TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

**Veillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION – *Règlement 243-02 modifiant le « Règlement 243 sur la gestion contractuelle »*
4. OCTROI DE CONTRAT – Fabrication en usine et installation d'enseignes dynamiques et statiques extérieures – CO2021-01
5. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION – Dépôt d'un procès-verbal de correction apportant une correction à la résolution 2021-06-164
6. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)
7. PÉRIODE DE QUESTIONS <sup>i</sup>
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

<sup>i</sup> Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse [greffe@ville.lorraine.qc.ca](mailto:greffe@ville.lorraine.qc.ca) jusqu'à 8 h le jour de la séance (soit le jeudi 17 juin 2021 à 8 h). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.